

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 542

présenté par

M. Chassaigne, M. Asensi, M. Azerot, Mme Bello, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Carvalho, M. Charroux, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Marie-Jeanne, M. Nilor, M. Sansu et
M. Serville

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 27, supprimer les mots :

« et l'amélioration de leur compétitivité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement supprime la référence à la compétitivité comme facteur clé du développement des systèmes de production agro-écologiques car il s'agit avant tout de développer la valeur ajoutée de ses systèmes dans une optique de valorisation des productions, de hausse des revenus agricoles et d'abaissement des impacts environnementaux.